Information des Parents

Permanences

Au lycée :

- Inscription auprès des assistants d'éducation
- demander un coupon de confirmation du Rdv car agenda en ligne
- bureau dans le CDI

Au Cio :

- 134 Piazza Mont d'Est NLG 01 43 03 32 30
- Mercredi toute la journée
- CIO ouvert pendant les vacances scolaires

Documentations « papier »

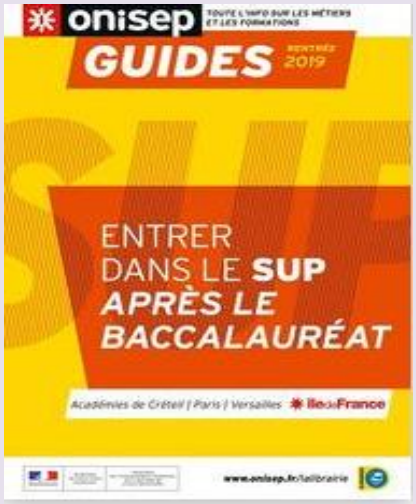

Onisep → Téléchargement → IDF → Entrer dans le Sup Après le Baccalauréat

Documentation ONISEP disponible au CDI et CIO

Autres sources d'information

- Journées Portes Ouvertes

- Internet :
  - Sites des établissements
  - Fiches diplômes BTS et/ou DUT CIO Montpellier
  - Site « Terminales 2018-2019 »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2018/2019

Premières et Terminales : 5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5
J'explore les possibles	Je découvre les formations et les parcours	J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix	Je souhaite en parler	Je prépare mon entrée dans la vie étudiante

- 12 conseils pour s'orienter
- Que faire après mon bac ?
- Info métiers
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel

S'informer avec Parcoursup

www.parcoursup.fr

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur
C'est quoi ?
Calendrier
Les formations
Questions fréquentes
Contact
Se connecter
20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte des formations
22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et formulation des voeux
15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation des voeux
15 MAI - 19 JUILLET
Phase d'admission
Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes voeux
Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements et à la semaine de l'orientation dans mon lycée
Je m'inscris sur Parcoursup
Comment s'inscrire ?
Je m'inscris
Je saisis mes voeux en consultant le moteur de recherche des formations
Comment faire des voeux ?

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER	22 JANVIER - 14 MARS INCLUS	15 MARS - 3 AVRIL INCLUS	15 MAI - 19 JUILLET
Découverte des formations	Inscription et formulation des voeux	Confirmation des voeux	Phase d'admission

Accueil › **Les formations**

Les formations

L'essentiel des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur est proposé sur Parcoursup: plus de 14 000 formations sont disponibles.

Rechercher une formation

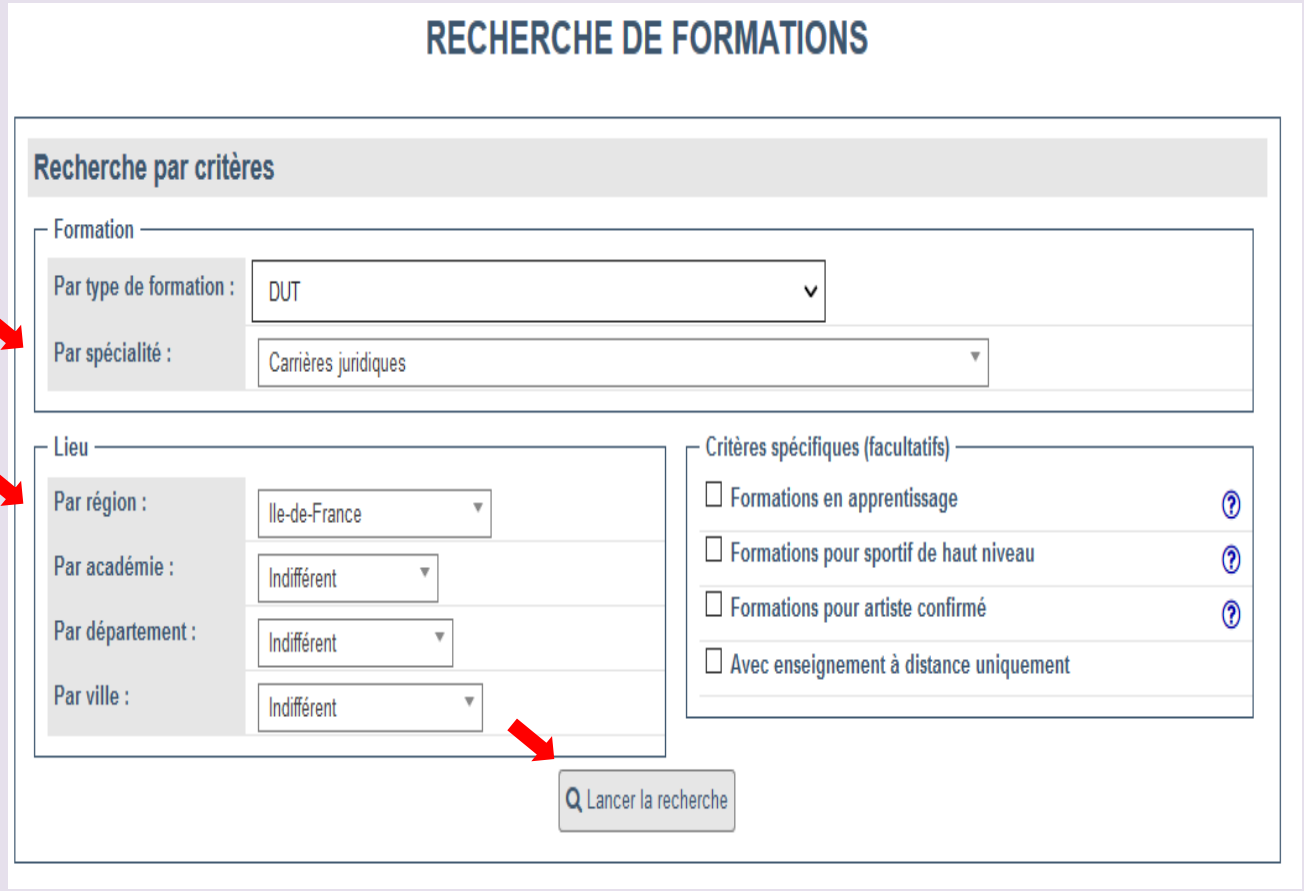
RECHERCHE DE FORMATIONS
Recherche par critères
Formation
Par type de formation :
DUT
Par spécialité :
Carrières juridiques
Lieu
Par région :
Ile-de-France
Par académie :
Indifférent
Par département :
Indifférent
Par ville :
Indifférent
Critères spécifiques (facultatifs)
Formations en apprentissage
Formations pour sportif de haut niveau
Formations pour artiste confirmé
Avec enseignement à distance uniquement
Lancer la recherche

RECHERCHE DE FORMATIONS

2 formations trouvées | Modifier recherche | Nouvelle recherche

Affichage des résultats de 1 à 2

Trier les résultats par : formation

Critères spécifiques –

- [x] Enseignement en présentiel (2/2)
- [ ] Formation en apprentissage (1/1)

Aucun filtre disponibles.

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 (Public)

DUT - Carrières juridiques

Académie : Créteil
Villetaneuse - Seine-Saint-Denis

Détails

IUT de VILLETANEUSE - UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUP 2000 (Public)

DUT - Carrières juridiques - en apprentissage

Académie : Créteil
Villetaneuse - Seine-Saint-Denis

Détails

Affichage des résultats de 1 à 2

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 - Villetaneuse (93)

DUT - Carrières juridiques

Formation | Caractéristiques | Examen du dossier | Réussite / Débouchés | Contexte et chiffres | Frais | Coordonnées

DUT CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

onisep TERMINALES 2018/2019

Sélectivité

Formation sélective

Langues et option

Langue vivante 1 :	Anglais
Langue vivante 2 :	Pas de LV2
Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation :	C1

Porte ouvertes

Dates journées portes ouvertes et/ou journées d'immersions :	Samedi 9 février 2019 de 10H à 17H iutv.univ-paris13.fr

← Retour à la recherche

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 - Villetaneuse (93)

DUT - Carrières juridiques

Formation | Caractéristiques | Examen du dossier | Réussite / Débouchés | Contexte et chiffres | Frais | Coordonnées

Formation

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante :	iutv-secrcj@univ-paris13.fr
Ambassadeur étudiant :	ambassadeur_IUTV@univ-paris13.fr
Période de disponibilité de l'ambassadeur étudiant :	du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019
Responsable pédagogique :	k.blanquart@orange.fr
Référent handicap :	scol-handi@univ-paris13.fr

Etablissement

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 Public
99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse France

Site Internet

Informations supplémentaires :
Vous trouverez les contacts de chaque département de formation sur le site de l'IUT / menu formation.

← Retour à la recherche

Recueil et gestion des candidatures

Admission SUR Parcoursup

- Année préparatoire
- BTS (Brevet de Technicien supérieur) / DTS (Diplôme de Technicien supérieur / BTSA (Brevet de Technicien agricole)
- CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) / CPES (Classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur)
- CUPGE (Cycle Universitaire préparatoire aux Grandes Ecoles)
- DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- DNMade (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)
- DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) / DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) / DU (Diplôme d'université)
- Ecoles d'Architecture (sauf ESA en IDF)
- Ecoles d'Art
- Ecoles de Commerce
- Ecoles d'Ingénieurs
- IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)
- EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social)
- Licences
- MAN (Mise à Niveau en Hôtellerie Restauration)
- MC (Mention complémentaire) et FCIL (Formation complémentaire d'initiative locale)
- PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé)

Admission HORS Parcoursup

Les candidats doivent s'adresser directement aux établissements :

- Université Dauphine
- IEP (Institut d'étude politique)
- La plupart des écoles paramédicales sauf IFSI
- Les autres écoles d'art, de commerce
- Ecoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport…

En juillet, obligation de démissionner de Parcoursup pour s'inscrire dans ces formations

Les 4 étapes de la procédure

1

Du 22 Janvier au 14 Mars 2019 Minuit

Saisie des vœux sur le portail

2

Jusqu'au 03 Avril 2019 Minuit

Dossiers à compléter et confirmation des vœux

3

Du 15 Mai au 19 Juillet 2019 Minuit

Propositions et réponses des candidats

4

Calendrier variable selon les établissements

Inscription administrative

Création du dossier électronique
&
Saisie des vœux

Avant le 14 Mars 2019 Minuit

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Calendrier Les formations Questions fréquentes Contact

Se connecter

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et formulation des voeux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation des voeux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase d'admission

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes voeux

Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements et à la semaine de l'orientation dans mon lycée

Je m'inscris sur Parcoursup

Comment s'inscrire ?

Je m'inscris

Je saisis mes voeux en consultant le moteur de recherche des formations

Comment faire des voeux ?

Création du dossier électronique

- **adresse électronique** valide jusqu'en Septembre.
  Il est recommandé d'ajouter l'adresse mail des parents.

- **numéro INE** (Identifiant National Elève)
  10 Chiffres et 1 lettre (convocation du bac, résultats des épreuves anticipées….)

- **n° de portable** valide jusqu'en Septembre.

- Attribution d'un **Numéro de dossier** et création **d'un mot de passe** personnel = identifiants à conserver précieusement

Saisie des candidatures

⚠ **Impossible de saisir de nouveaux vœux après le 14 Mars 2019**

- De 1 à 10 vœux (10 vœux en initial et/ou 10 vœux en apprentissage)
- Possibilités de formuler des vœux dans son académie d'origine ou en-dehors mais pour les licences et PACES, les recteurs peuvent fixer un pourcentage maximum de candidats hors secteur
- ⚠ Pour les licences d'Idf : sectorisation *régionale* sauf pour la licence Sciences de l'Education qui reste Académique.
- Vœux non classés mais motivés
- Vœux peuvent concerner les formations à distance
- Vœux multiples pour certaines formations

Vœux multiples

- Un vœu multiple permet de choisir **la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (ex : BTS, DUT, DNMade…), spécialité ou mention.**

- Un vœu multiple compte **pour un seul vœu** parmi les 10 possibles .

- Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné (maximum 20 sauf formations dérogatoires).

- A l'intérieur d'un vœu multiple, il est possible de **sélectionner un ou plusieurs établissements** sans les classer.

Vœux multiples
BTS, DUT, DNMade

- Regroupement par **spécialité à l'échelle nationale.**
  (ex: BTS Tourisme)

- **1 sous-vœu =** 1 établissement de la même spécialité

- Pour chaque spécialité de BTS,DUT et DNMade : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum.**

- BTS Tourisme dans 7 établissements **= 1 vœu et 7 sous-vœux**

Vœux multiples DCG
Diplôme de Comptabilité et Gestion

- Regroupement à l'échelle nationale.

- 1 sous-vœu = 1 établissement

- 1 vœu multiple et jusqu'à 10 sous-vœux

Vœux multiples IFSI et EFTS

Les IFSI :

- 1 vœu = regroupement des écoles à l'échelle régionale
- 1 sous-vœu = une école
- Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du nombre maximum de sous-vœux autorisés

Les EFTS:

- 1 vœu = chaque Diplôme d'Etat (ex : EJE, AS, Educateur spécialisé)
- 1 sous-vœu = une école
- Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du nombre maximum de sous-vœux autorisés

Vœux multiples CPGE

- Regroupement **par voie à l'échelle nationale** (ex : MPSI, ECE…)

- **1 sous-vœu =** 1 établissement de la même voie

- Dédoublement possible de chaque sous-vœu : **avec ou sans internat**

- Pour chaque spécialité de CPGE : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum.**

- CPGE ECE : lycée A sans internat
  lycée B sans internat
  lycée B avec internat
  } **1 vœu et 2 sous-vœux**

Vœux multiples licences (hors Idf et PACES)

- Regroupement par **mention à l'échelle académique ou régionale**

- **1 sous-vœu =** 1 université de la même mention

- Pour chaque mention de licence : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum.**

- Licence droit : Université A
  Université B
  Université C
  } **1 vœu et 3 sous-vœux**

PACES en IDF

- **Vœu générique « PACES ile de France »** = 1 Vœu multiple

- **7 UFR de santé d'IDF** = 7 sous-vœux

- **Choix de 1 à 7 sous-vœux** non classés et constitution d'un dossier pour chaque sous-vœu

- Les 7 sous-vœux ne sont pas comptabilisés dans le nombre total de sous-vœux autorisés (= 20)

- **Au 15 Mai**, chaque UFR de santé sollicité donne sa réponse

Ecoles d'ingénieurs et de commerce

- Regroupement par **réseaux d'établissements (= concours commun)**

- **1 vœu multiple =** un réseau **= 1 vœu**

- **1 sous-vœu =** chaque école du réseau

- **Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du** nombre maximum de sous-vœux autorisés

Formations en apprentissage

- **10 vœux possibles** en plus des 10 vœux en formation initiale

- Saisie des candidatures du 22 Janvier au 14 Mars (prolongation exceptionnelle dans certains établissements)

- Regroupement des BTS et DUT **par spécialité à l'échelle nationale**

- **1 sous-vœu =** 1 établissement de la même spécialité

- Pour chaque spécialité de BTS et DUT : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum.**

- **Signature d'un contrat d'apprentissage obligatoire** afin d'obtenir une proposition d'admission.

Au total, le lycéen peut formuler :

De 1 à 10 vœux réfléchis et motivés

(vœux multiples ou pas)

20 sous-vœux maximum

pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, DNMade, DCG, licences de province (hors écoles d'ingénieurs et de commerce, IFSI, EFTS, PACES Idf)

Votre liste comporte:
- ★ : 3 / 10 voeux.
- ☆ : 1 / 20 sous-voeux.

Compteur de vœux et de sous-vœux

Retour aux résultats de la recherche | Ajouter une formation

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
★ **Université Paris-Est Marne-la-Vallée** Champs-sur-Marne (77) Licence - Droit-économie-gestion : Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion	Licences	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. **Vous êtes dans le secteur**	Détails...
★ **Université Paris Nanterre** Nanterre (92) Licence - Droit-économie-gestion : Droit - Droit	Licences	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. **Vous êtes hors secteur**	Détails...
★ Vœu multiple national : Classe préparatoire scientifique - PCSI				
☆ **Lycée Turgot** Paris 3e Arrondissement (75) Classe préparatoire scientifique : PCSI	CPGE	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018.	Détails...

- Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - sans internat
- ~~Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - avec internat~~

Année de césure

- **Suspension temporaire d'une formation afin d'acquérir une expérience utile et favorisant son projet** :
  - inscription obligatoire dans l'enseignement supérieur
  - mobilité internationale, projet professionnel, contrat civique….

- **Durée :** De un semestre à une année universitaire

- **Formuler sa demande :** Cocher la case dédiée lors de la saisie des vœux sur Parcoursup entre le 22/01/19 et le 14/03/19.

- **Césure NON accordée de droit :** Décision du président ou directeur de l'établissement lors de l'inscription administrative (possibilité d'entretien).

- **Signature d'une convention** entre l'étudiant et l'établissement :
  - garantit sa réintégration ou sa réinscription
  - précise les modalités de restitution de l'expérience acquise

Constitution des dossiers de candidature

Au plus tard le 03 Avril 2019

1 Constitution des dossiers

- Obligation de saisir **sa motivation** pour chaque vœu

- Enregistrer les **documents demandés au format numérique**

- Plus de CV mais **une rubrique « Activités et Centres d'Intérêts »**

- Licence de droit et licences scientifiques : **questionnaire obligatoire et attestation à télécharger** pour finaliser son dossier (résultats confidentiels et non transmis aux établissements)

- Rubrique **« Ma préférence »** :

  1ère partie : **Exprimer ses préférences** entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier (informations non transmises aux établissements mais à la « Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur »).

  2ème partie : obligation de préciser les candidatures envisagées **hors Parcoursup.**

2 Confirmation des vœux

Confirmation obligatoire de chaque vœu

- un vœu non confirmé n'est pas pris en compte
- si dossier incomplet, impossibilité de confirmer
- possibilité de renoncer à un vœu confirmé même après le 03/04 mais ce renoncement est définitif
- dossier d'un vœu confirmé modifiable jusqu'au 03/04

3 Impression des fiches de vœux

Votre liste comporte:

- ★ : 3 / 10 voeux.
- ☆ : 1 / 20 sous-voeux.

Retour aux résultats de la recherche | Ajouter une formation

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
★ **Université Paris-Est Marne-la-Vallée** Champs-sur-Marne (77) Licence - Droit-économie-gestion : Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion	Licences	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. **Vous êtes dans le secteur**	Détails...
★ **Université Paris Nanterre** Nanterre (92) Licence - Droit-économie-gestion : Droit - Droit	Licences	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. Vous êtes hors secteur ?	Détails...
★ Vœu multiple national : Classe préparatoire scientifique - PCSI				
☆ **Lycée Turgot** Paris 3e Arrondissement (75) Classe préparatoire scientifique : PCSI	CPGE	Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018.	Détails...
• Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - sans internat • ~~Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - avec internat~~				

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - Champs-sur-Marne (77)

Licence - Droit-économie-gestion / Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion

⚠ Confirmer	Imprimer la fiche de voeu	Supprimer
Vous devez confirmer ce voeu au plus tard le 31 mars . ✔ Confirmer	Pour pouvoir imprimer cette fiche de voeu, vous devez au préalable confirmer le voeu. Imprimer	Pour supprimer ce voeu, cliquez sur le bouton. ✖ Supprimer

Voeu | Etablissement | Formation | Caractéristiques | Examen du dossier | Réussite et débouchés | Contexte et chiffres | Frais

⚠ Projet de formation motivé

Saisir — Projet de formation motivé en ligne à renseigner

⚠ Saisie des bulletins

Saisir les bulletins scolaires — Cette formation nécessite la saisie des bulletins scolaires en ligne.

Attention : vous devez terminer la saisie de vos bulletins dans l'onglet "Scolarité".

Fiche Avenir

- **Inclue dans le dossier** pour chaque vœu formulé sur Parcoursup

- **La fiche Avenir comprend** :
  - les 2 premiers bulletins de Tle
  - les appréciations de tous les professeurs sur les résultats dans leur discipline
  - une appréciation complémentaire sur le profil de l'élève renseignée par le Professeur principal
  - l'avis du 2ème CC sur chaque vœu
  - l'avis du Chef d'établissement

- **Consultable** par l'élève et sa famille à partir du **15 Mai 2019**

Propositions des établissements & Réponses des candidats

A partir du 15 Mai 2019

- Chaque établissement (université, écoles, CPGE, IUT…) examine les dossiers et rend sa décision.

- Propositions des établissements, au fur et à mesure, **entre le 15 Mai et le 19 Juillet 2019.** Il est donc possible d'obtenir plusieurs propositions d'admission simultanées dans des formations différentes.

- Pendant les épreuves écrites du baccalauréat, **interruption des réponses des établissements et décompte suspendu** (du 17 au 24 Juin)

- **Consultation des réponses des établissements :**
  - sur son portable via l'application Parcoursup (à compter du 01/03/19)
  - sur sa boîte mail personnelle
  - dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Réponses des établissements

- **Pour une formation sélective** (BTS, DUT, écoles…) :
  - Oui = proposition d'admission
  - Non
  - En attente (avec indication du rang sur la liste complémentaire et du rang du dernier appelé en 2018)

- **Pour une formation non sélective** (licence)
  - Oui = proposition d'admission
  - Oui-si = proposition d'admission avec parcours personnalisé
  - « En attente » pour les dossiers classés au-delà des capacités d'accueil

Réponses des candidats

- « OUI, accepte la proposition d'admission » : Dès que le candidat reçoit deux propositions positives, il doit faire un choix et en accepter **qu'une seule** entre les deux sans pour autant renoncer aux vœux encore en attente.

- « Maintient les vœux en attente » : Si le candidat souhaite conserver un ou plusieurs vœux en attente, il l'indique clairement pour chacun des vœux en attente, sinon tous ses vœux en attente seront supprimés.

- « NON, renonce à la proposition d'admission » :
  Cette action supprime instantanément la proposition d'admission à laquelle le candidat a renoncé. La place est libérée pour un autre élève.

- Délais de réponse : 5 jours du 15 Mai au 19 Mai 2019
  3 jours du 20 Mai au 01 Septembre 2019
  1 jour du 02 au 14 Septembre 2019

⚠ Je dois répondre à toutes les propositions d'admission envoyées en **respectant leur ordre d'arrivée et les délais de réponse.**

⚠ **Faute de réponse à l'expiration des délais = démission automatique**

3 points d'étape

Pour ces 2 points d'étape :

N°1 : **Du 25 Juin au 27 Juin 2019**

N°2 : **Du 6 Juillet au 8 Juillet 2019**

- Pour les candidats **« en attente » sur tous leurs vœux** : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.
- Pour les candidats qui ont déjà **accepté une proposition tout en maintenant un ou des vœux « en attente »** : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux en attente qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

N°3 : **Du 17 au 19 Juillet 2019**

Les candidats qui ont déjà **accepté une proposition tout en maintenant un ou des vœux « en attente »** doivent **confirmer leur choix d'inscription** dans la formation acceptée.

⚠ **Si pas de réponse** dans les délais impartis, **à chaque point d'étape**,
= démission automatique de Parcoursup

Répondeur automatique

- Option **facultative**

- A compter du **25 Juin 2019**

- Pour ceux qui ont des **vœux « en attente »**

- Le candidat **ordonne tous** ces vœux « en attente » par **ordre de préférence** et le répondeur automatique **répond à sa place** aux propositions d'admission reçues.

- Exemple 1 : J'ai classé un seul vœu ; si je reçois une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.

- Exemple 2 : J'ai accepté une proposition et classé 3 vœux en attente. Si je reçois une proposition pour le n°2, elle est automatiquement acceptée. Le vœu en attente n°3 est supprimé et le vœu en attente n°1 est maintenu.

Inscription administrative

Après avoir répondu « **Accepte** » à une proposition je dois obligatoirement effectuer mon inscription auprès de l'établissement.

Les formalités sont propres à chaque établissement :
suivre les instructions sur le site ou contacter l'établissement

Si **acceptation** d'une proposition **avant** le 15 Juillet 2019 : **inscription avant le 19 Juillet 2019**

Si **acceptation** d'une proposition **après** le 15 Juillet : **inscription jusqu'au 27 Août 2019**

Si pas d'inscription administrative le jour de la rentrée = <u>démission automatique de Parcoursup</u>.

L'obtention du bac est indispensable pour s'inscrire dans toutes les formations

Procédure complémentaire

Candidater sur les places vacantes

Pour qui ?

- Ceux qui ne se sont pas inscrits avant le 14 Mars
- Ceux qui n'ont eu aucune proposition d'admission

Quand ?

- Saisie des vœux : **du mardi 25 Juin au vendredi 19 Juillet 2019**
  et du 20 Août au 12 Septembre 2019

⚠ **Impossibilité** de candidater pour une formation sur laquelle le candidat **a été refusé en procédure principale** et pas de vœux multiples.

Comment ?

- Formulation de nouveaux vœux sur les places restées vacantes
- Délai de **3 jours** pour répondre du 26 Juin au 19 Juillet
  1 jour du 20 Août au 14 Septembre

Scenarii

CAS N°1

le 15 Mai 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	OUI	Renonce
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	OUI	Renonce
Licence Droit , UPEC	OUI	Renonce
CPGE Eco, Lycée Montaigne	OUI	Accepte
Licence Droit , Paris x	OUI	Renonce
DUT GEA, IUT Meaux	OUI	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16ème	OUI	Renonce
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	OUI	Renonce

Après les résultats du baccalauréat, je m'inscris CPGE au Lycée Montaigne »

CAS N°2

le 15 Mai 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	En attente	Maintient
Licence Droit , UPEC	En attente	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	NON	
Licence Droit , Paris x	OUI	Accepte
DUT GEA, IUT Meaux	NON	
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	OUI	Renonce

le 18 Mai 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Renonce
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	OUI	Renonce
Licence Droit , UPEC	En attente	Maintient
Licence Droit , Paris x	OUI	Accepte
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient

le 02 Juin 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
Licence Droit , UPEC	OUI	Accepte
Licence Droit , Paris x	OUI	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient

le 10 Juin 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
Licence Droit , UPEC	OUI	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16ème	OUI	Accepte

Après les résultats au baccalauréat, je m'inscris administrativement en « DUT GEA »

CAS N°3 le 15 Mai 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	En attente	Maintient
Licence Droit , UPEC	En attente	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	En attente	Maintient
Licence Droit , Paris x	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	En attente	Renonce

le 04 Juin 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	En attente	Maintient
Licence Droit , UPEC	En attente	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	OUI	Accepte
Licence Droit , Paris x	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient

le 08 Juin 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	OUI	Accepte
Licence Droit , UPEC	En attente	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	OUI	Renonce
Licence Droit , Paris x	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	En attente	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	En attente	Maintient

le 12 Juillet 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	En attente	Renonce
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	OUI	Renonce
Licence Droit , UPEC	OUI	Accepte
Licence Droit , Paris x	En attente	Renonce
DUT GEA, IUT Meaux	En attente	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16e Dareau	En attente	Renonce

Après les résultats au baccalauréat, je m'inscris administrativement en licence « Droit » à l'UP

CAS N°4

le 15 Mai 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	➡ NON	
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	➡ NON	
CPGE Eco, Lycée Montaigne	➡ NON	
Licence Droit , Paris x	➡ En attente	
DUT GEA, IUT Meaux	➡ NON	
DUT GEA, IUT Paris 16ème	➡ NON	
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	➡ NON	

Formulation de vœux en Procédure complémentaire puis dossier traité par la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur à partir du 07 Juillet 2019

Informations diverses

Je fais ma demande de bourse à travers la procédure DSE (dossier social étudiant) sur le portail :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

étudiant .gouv.fr

MesServices.etudiant.gouv.fr

- Du 15 Janvier au 15 Mai 2019 -

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CVEC
Contribution vie étudiante et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse
- ARPE

DEMANDE DSE 2019-2020

La demande de DSE est ouverte.
Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 15 mai.

CVEC - CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit désormais s'acquitter de la CVEC **avant** de s'inscrire dans son établissement : l'attestation d'acquittement devra être présentée à l'établissement.

La procédure d'acquittement, par

BAC EN SEPTEMBRE

Les élèves concernés doivent se signaler au SAIO (pour éviter les démissions automatiques à l'issue du résultat au baccalauréat).
Message via leur dossier Parcousup ⇨ *Rubrique « Contact ».*

Important ! en informer la personne qui sera chargée des inscriptions auprès du SIEC.

Merci

et

Bonne fin de journée